



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **Gwennaël FRIX** [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue de Piedmont, 12 à 6792 Halanzy, et cadastré 3e division, section C n°3519M.

Le projet consiste en l'**installation d'un système de pompe à chaleur**.

La présente annonce est réalisée conformément à l'article D.VIII.13. du Code du Développement territorial.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22/08/2026 au 05/09/2026 au Collège communal (référence du dossier 138/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 16/08/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation projetée



Vue de l'installation entre les deux habitations



Vue frontale de l'implantation de l'installation